

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 juin 2024

Le Conseil municipal, convoqué le 31 mai 2024 avec l'ordre du jour suivant :

1. Projet d'aménagements de la route de Labri
2. Questions diverses

s'est réuni le vendredi 7 juin 2024 à 20 h 30 à la Mairie.

Présents : Marie-Thérèse OLLIVIER, Claude BEAL, Pierre BOUTARIN, Brigitte WILLEM, Colette NARDIN, Christian CAILLET, Christelle DUPLAN

Absents excusés : Leïla ESTEVE, JOUVE Jean-Charles, Séverine VENOUIL pouvoir à Pierre BOUTARIN, Yves DUROUX pouvoir à Claude BEAL

Marie-Thérèse OLLIVIER est choisie comme secrétaire de séance.

1. Projet aménagement route de labri :

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal les travaux d'aménagement du quartier Labri.

Considérant que la zone piétonne située le long de la route départementale n° 166 n'est pas sécurisée, pourtant les riverains de Labri ont des enfants scolarisés et doivent emprunter cet itinéraire pour venir à l'école.

C'est pourquoi le conseil municipal souhaite positionner les limites de l'agglomération de la manière suivante :

Le tronçon de la RD 166 concerné démarre au droit de l'école située à l'intersection de la RD 166 avec la RD 6 et s'arrête au droit de la dernière maison riveraine ; ce tronçon a une longueur d'environ 450 m.

Un cheminement piéton sera aménagé dans les limites de l'agglomération.

2. Questions diverses

- a) 80 Bioseaux ont été donnés par la CCVD. Ils sont à distribuer gratuitement aux habitants sur présentation d'un justificatif de domicile, ils doivent servir à recueillir les épluchures et divers reste alimentaires destinés au compost.
- b) Elections : procuration
Les électeurs peuvent donner procuration à une personne qui est inscrite sur les listes électorales d'une autre commune.
- c) Rapport de la Chambre Régionale des Comptes sur les comptes de la CCVD : il est demandé aux élus de la commune de faire un débat. Le conseil trouve que c'est bien d'être informé, pas de retour spécifique.
- d) SIVOS :
- e) 26 juin matin visite du SMRD à 9h30 : évènement autour du circuit de l'eau.
- f) Eau : le niveau des sources ne remonte pas (1,7 m³/h)

La séance est levée à 21h30.